



Prise de position sur le Pacte européen pour la Jeunesse

Adoptée par le European Youth Forum / Forum Jeunesse de
l'Union européenne / Forum des Organisations européennes de la
Jeunesse réunis en Conseil des Membres / Assemblée générale
extraordinaire, **22-23 avril 2005, Bruxelles (Belgique)**

Pour un Pacte pour la Jeunesse doté d'impact : défis à relever pour la mise en œuvre du Pacte européen pour la Jeunesse

Lors du Conseil européen du printemps, les 22-23 mars, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté un « Pacte européen pour la Jeunesse » comme l'un des instruments contribuant à la réalisation des objectifs de Lisbonne. Le Forum européen de la Jeunesse s'était déjà réjoui de cette initiative dans sa prise de position sur la proposition de janvier 2005 (0062-05) et il est heureux d'assister à l'adoption finale de ce « Pacte européen pour la Jeunesse » par le Conseil européen et à son inclusion dans la stratégie de Lisbonne en général. Dans cette prise de position, nous nous concentrons sur l'élaboration et la mise en oeuvre du Pacte européen pour la Jeunesse, en tenant compte des conclusions de la réunion du Conseil européen des 22-23 mars (document du Conseil 7619/05) et de la proposition de la Commission pour des lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (COM (2005) 141 final).

Dans la réponse de son Bureau à la proposition d'un Pacte pour la Jeunesse des 18-19 février, intitulée *Pour garantir l'impact d'un pacte pour la jeunesse* (0157-05), le Forum européen de la Jeunesse a décrit ce qu'il considère comme les principaux défis devant être relevés par un Pacte européen pour la Jeunesse. Nous regrettons que l'ensemble de ces défis ne soient pas abordés par les lignes d'action du pacte, ni par les lignes directrices intégrées. Toutefois, cela ne doit pas empêcher les Etats membres ou la Commission européenne d'aborder ces questions dans leurs programmes de réforme. Les questions suivantes sont particulièrement importantes à nos yeux.

Entre l'école et un emploi stable, entre le domicile familial et un logement autonome, les jeunes passent par plusieurs situations qui les exposent à des risques sur le plan social. C'est pourquoi le Forum européen de la Jeunesse estime qu'un élément important de ce Pacte est la nécessité de mettre en place un « filet de sécurité » afin d'assurer une transition progressive vers l'autonomie des jeunes.

Dans le domaine de **l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie**, un problème considérable commun à toute l'Europe est que trop de jeunes quittent prématurément l'école sans aucune qualification. Le lien entre le manque de qualifications formelles et le risque accru d'aboutir à une situation de chômage, de pauvreté et d'exclusion sociale est une réalité qu'il faut prendre en compte. Par conséquent, le Forum européen de la Jeunesse propose que chaque Etat membre s'engage à réduire le décrochage scolaire prématuré de 50% dans la période 2006-2010, pour aboutir à une réduction à l'échelle européenne de 16% de décrochage scolaire actuellement à 8% en 2010 grâce à une forte politique qui garantisse l'accès à l'éducation. En outre, le Forum européen de la Jeunesse veut souligner le rôle de l'éducation non formelle et de la participation des jeunes et du secteur des ONG qui fournissent l'espace et la possibilité aux jeunes de développer de nombreuses compétences sociales et personnelles d'une valeur inestimable. Un élément clé de l'épanouissement personnel et

social est l'accès à la culture au sens large. Les livres, la musique et les activités culturelles doivent être plus facilement accessibles aux jeunes. Par conséquent, le Forum européen de la Jeunesse propose que chaque Etat membre investisse au moins 2% de leur budget annuel pour l'éducation à l'éducation non formelle d'ici à 2010.

En ce qui concerne **l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat**, le plus grand défi est de loin le niveau élevé de chômage des jeunes qui continue de s'accroître et est toujours deux fois plus important que le taux moyen de chômage. Par conséquent, le Forum européen de la Jeunesse renouvelle son appel - exprimé dans notre prise de position sur la stratégie européenne pour l'emploi (0516-03)- de faire figurer les jeunes au rang de priorité dans la stratégie européenne pour l'emploi. Nous demandons en particulier à l'UE et aux Etats membres de s'engager à réduire le chômage des jeunes dans l'UE de 18% à 9% dans la période 2006-2010. Etant donné que le chômage de longue durée a de graves conséquences sur les jeunes, le Forum européen de la Jeunesse demande également aux Etats membres de réduire la période moyenne de transition entre l'école ou la formation et l'obtention d'un emploi rémunéré de 50%, tout en assurant la promotion et la reconnaissance de la valeur de l'éducation non formelle et du volontariat. Les Etats membres doivent aussi augmenter le nombre de places de formation disponibles pour les jeunes et rendre les stages de formation plus flexibles, tout en assurant que le système de sécurité sociale aide les jeunes dans la transition entre la formation et l'emploi. Le nombre de jeunes qui choisissent d'établir leur propre entreprise reste faible. Il faut donc davantage de soutien, de formation et de mesures d'appui pour augmenter le nombre de jeunes entrepreneurs d'au moins 50% dans la période 2006-2010. Enfin, puisque les jeunes et surtout les jeunes femmes risquent davantage de souffrir de conditions de travail médiocres, de salaires bas et de discrimination, les gouvernements doivent élaborer un plan d'action pour améliorer les conditions de travail des jeunes, en accordant une attention particulière à l'égalité hommes-femmes sur le marché de l'emploi. En outre, les gouvernements nationaux doivent disposer de plans concrets pour mieux intégrer les immigrés sur le marché de l'emploi.

La conciliation entre vies professionnelle et familiale ne peut être obtenue uniquement grâce aux services de garde d'enfants ou à des politiques favorables aux enfants ; elle doit également l'être en favorisant le juste partage des responsabilités familiales et professionnelles entre les deux parents.

Dans l'Europe de la diversité, nous devons accorder une attention particulière aux groupes de jeunes qui subissent des discriminations et souffrent d'exclusion sociale. Il convient de prendre des mesures spécifiques afin d'intégrer les jeunes femmes, les immigrés, les minorités ethniques, les jeunes handicapés, et autres jeunes victimes de discriminations en raison notamment de leur religion ou préférence sexuelle. Nous pensons que les jeunes sont une ressource et pas un problème. Le fait de ne pas garantir **l'inclusion sociale** revient à gaspiller le potentiel de cette ressource. Les jeunes sont les premiers à dépendre du filet de sécurité que représente une

sécurité sociale bien développée. La plupart des jeunes n'auraient pas les ressources financières pour subvenir à leurs dépenses en matière de besoins sociaux, culturels et matériels sans système de sécurité sociale. Des réseaux de protection sociale doivent donc garantir que les jeunes, surtout ceux qui sont issus de milieux pauvres et socialement défavorisés, ne fassent pas l'objet de discriminations. Un taux de chômage élevé chez les jeunes, leurs salaires médiocres, leur dépendance vis-à-vis des parents, et un niveau insuffisant de qualification sont des facteurs qui engendrent la pauvreté pour une multitude de jeunes. Le Forum européen de la Jeunesse enjoint donc les Etats membres de l'UE et les institutions européennes de réduire le nombre de jeunes vivant dans la pauvreté de 50% dans la période 2006-2010 et d'élaborer des programmes spécifiques ciblant les jeunes les plus défavorisés.

Un nouveau défi important qui se présente à l'UE est le vieillissement de la population. Les partenaires sociaux, le système éducatif et les pouvoirs publics devront réfléchir aux moyens de lutter contre les discriminations éventuelles causées par le vieillissement de la population qui pourraient toucher directement les jeunes. C'est pourquoi le Forum européen de la Jeunesse demande aux Etats membres de l'UE et aux institutions européennes de promouvoir le dialogue entre les jeunes et les personnes âgées, et de proposer de nouvelles formes de solidarité.

Comme mentionné plus haut, le Forum européen de la Jeunesse est déçu que **la participation et la citoyenneté active** n'aient finalement pas été incluses dans le Pacte européen pour la Jeunesse. La participation active des jeunes dans les décisions et actions qui les concernent est vitale si nous voulons construire des sociétés démocratiques et prospères. La citoyenneté et la participation ne doivent pas rester de la théorie ; les jeunes doivent aussi avoir la possibilité de les mettre en pratique. Les gouvernements doivent encourager et renforcer la capacité d'action des organisations de jeunesse, leur fournir plus de ressources et les impliquer dans les consultations liées aux politiques qui les concernent.

Quoique la liberté de mouvement soit formellement en vigueur au sein de l'Union européenne, nombre de jeunes rencontrent encore des obstacles à la mobilité. Seul un faible pourcentage de jeunes a la possibilité de se rendre à l'étranger dans le cadre de leurs études ou de leur formation. De plus, le nombre de jeunes qui peuvent se rendre dans un autre pays de l'Union européenne pour y travailler reste très restreint. Le manque de connaissances des langues semble être un des principaux obstacles. C'est pourquoi il faut prendre des initiatives pour que l'on incite tous les jeunes à apprendre au moins deux langues étrangères.

D'une manière générale, le Forum européen de la Jeunesse invite les Etats membres de l'Union européenne à prendre des initiatives pour qu'un plus grand nombre de jeunes puissent travailler et étudier en dehors de leur pays d'origine et ce jusqu'en 2010. L'Union européenne se trouve face au défi de l'immigration. Dans les années à venir, des milliers d'immigrés seront nécessaires pour surmonter l'influence négative d'un vieillissement

démographique dans l'Union européenne. En ce qui concerne l'intégration de ces immigrés, il reste un long travail à accomplir car ce sont principalement les jeunes immigrés qui subissent les effets néfastes. C'est pourquoi le Forum européen de la Jeunesse demande aux Etats membres de l'Union européenne et aux institutions européennes de mettre en place une politique efficace d'intégration des jeunes immigrés.

Enfin, les jeunes doivent avoir accès à des logements adaptés à leurs besoins et leurs moyens financiers si l'on veut qu'ils vivent de manière décente. Nombre de jeunes restent dépendants de leurs parents en matière de logement, ou sont forcés de se loger dans des logements inadaptés ou trop onéreux. Le Forum européen de la Jeunesse invite tous les Etats membres à aborder le problème du logement des jeunes entre 18 et 30 ans. Il faut mettre en place des plans d'action pour le logement pour les jeunes, et les gouvernements doivent s'engager à consacrer un pourcentage du PNB annuel à cet effet.

Mise en œuvre du Pacte européen pour la jeunesse

Le Forum européen de la Jeunesse se réjouit de constater que les lignes d'action du Pacte européen pour la jeunesse sont intégrées dans la proposition pour des directives intégrées. Il convient à présent de traduire ces directives en programmes de réformes ambitieux pour la période 2005-2008 tant sur le plan national qu'euro-péen. Ces programmes doivent comprendre des objectifs concrets et mettre en place des instruments visant à atteindre des résultats tangibles pour les jeunes. Le Forum européen de la Jeunesse invite la Commission européenne et les Etats membres à ne pas perdre de vue le Pacte européen pour la jeunesse, en tant qu'un des instruments de la Stratégie de Lisbonne, et à s'engager de manière durable pour atteindre ces objectifs.

Les Etats membres

Le Forum européen de la Jeunesse estime que chaque Etat membre doit mettre en œuvre un programme national de réformes fixant des objectifs clairs, ambitieux et tangibles. Ces objectifs doivent être étayés par des dispositions précisant quel acteur est responsable pour chaque action, quelle est l'échéance pour sa réalisation, et les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Ce n'est que si les Etats membres se décident à procéder de la sorte que nous arrêterons de répéter les mêmes erreurs qui ont porté atteinte au processus de Lisbonne au cours des cinq dernières années.

Le Forum européen de la Jeunesse accueille favorablement l'adoption du Pacte européen pour la jeunesse, mais nous sommes déçus de constater qu'il ne fixe pas d'objectifs concrets et que sa portée est plus limitée que nous ne l'avons recommandé. Nous sommes plus particulièrement déçus de constater que les thèmes de la participation et de la citoyenneté active ont

été supprimés du texte final. Ceci est d'autant plus regrettable que le niveau d'engagement dans la vie associative est plus étroitement lié à d'autres thèmes tels que l'emploi et l'éducation. Nous sommes également déçus de voir que la question essentielle du logement a été écartée. Toutefois, selon nous, cela ne doit pas empêcher les Etats membres d'aborder ces questions dans leurs plans de réformes nationaux et nous les invitons à prendre en compte ces différentes préoccupations.

Les Etats membres doivent convoquer des réunions ou séminaires rassemblant les différents acteurs, et aussi les organisations de jeunesse afin d'étudier et de discuter des propositions à inclure dans leurs programmes nationaux de réformes.

Afin d'améliorer la qualité de la mise en œuvre, de veiller à ce que l'on réponde aux besoins des jeunes, et d'accroître le sentiment d'identification au processus de Lisbonne, les Etats membres doivent mettre en place des stratégies ou mécanismes (par exemple des groupes de pilotage) pour mettre en place, suivre et évaluer les programmes nationaux de réformes, en y associant tous les acteurs tels que les ministères compétents, les organisations de jeunesse, les conseils nationaux de jeunesse et autres ONG, les employeurs, les syndicats etc. S'il n'y a pas de vision commune au niveau national, une interprétation commune pour toutes les parties concernées, et une volonté des Etats membres de reconnaître et de défendre le rôle des jeunes et de leurs organisations dans le processus, l'ensemble de l'initiative sera voué à l'échec. Là où de telles structures existent déjà, il est essentiel que les organisations de jeunesse et les conseils nationaux de jeunesse soient associés si ce n'est pas encore le cas.

Ces structures et mécanismes doivent non seulement superviser l'élaboration des programmes et actions au niveau national, mais ils doivent également rester en place pour la phase de mise en œuvre et d'évaluation. Il est essentiel que les gouvernements s'engagent avec les jeunes, les organisations de jeunesse et les conseils nationaux de jeunesse, non seulement au début pour l'élaboration des programmes nationaux de réformes, mais de manière permanente pendant toute la phase de mise en œuvre.

Tous les acteurs doivent être impliqués pour contribuer au rapport national de mise en œuvre soumis chaque année par chaque Etat membre auprès de la Commission européenne. Les rapports nationaux doivent tenir compte de l'impact et des effets des politiques régionales et locales sur les jeunes. De même, tous les rapports soumis par les Etats membres doivent être rendus publics.

Au niveau de l'Union européenne

De même, au niveau de l'Union européenne, il est important qu'il y ait un engagement durable de toutes les Directions générales et de tous les Conseils des ministres pour associer les jeunes et les organisations de jeunesse dans la Stratégie de Lisbonne, et pour atteindre les objectifs

définis dans le Pacte européen pour la jeunesse. Le Forum européen de la Jeunesse accueillerait favorablement la mise en place d'une structure de coordination qui impliquerait toutes les Directions générales, le Parlement européen, le Conseil, les partenaires sociaux et le Forum européen de la Jeunesse afin de superviser le suivi du Pacte européen pour la jeunesse. Cela implique que toutes les DG concernées doivent consulter le Forum européen de la Jeunesse sur les questions relatives à la jeunesse.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande aussi que l'Union européenne organise chaque année un séminaire pour débattre des avancées au niveau de la mise en œuvre du Pacte européen de la jeunesse, avec tous les acteurs, la Commission européenne, le Parlement européen, les gouvernements des Etats membres, le CESE, les partenaires sociaux, d'autres ONG, et le Forum européen de la Jeunesse.

Le Forum européen de la Jeunesse invite également la Commission à inclure de manière systématique le Pacte européen pour la jeunesse dans ses propositions et communications futures concernant la Stratégie de Lisbonne. Nous invitons plus particulièrement la Commission à inclure dans son « Programme communautaire Lisbonne 2005-2008 » un chapitre expliquant les mesures et actions proposées dans le Pacte européen pour la jeunesse. Eu égard au fait que la Commission européenne s'est réservé le droit de publier une communication dans un avenir proche, avec des informations visant à aider les Etats membres à élaborer leurs programmes respectifs dans le cadre des lignes directrices intégrées, le Forum européen de la Jeunesse invite la Commission européenne à attirer l'attention sur le Pacte européen pour la jeunesse lors de la rédaction de sa Communication.

La Communication de la Commission européenne sur la politique de la jeunesse, qui devrait être publiée en mai, devrait aussi prendre en compte le Pacte européen pour la jeunesse, et définir la participation des jeunes et des organisations de jeunesse, et les processus qui les touchent, notamment la Stratégie de Lisbonne, comme objectifs majeurs d'une politique horizontale de la jeunesse. En effet, leur participation dans l'élaboration et la mise en œuvre du Pacte européen pour la jeunesse peut contribuer à réaliser les objectifs définis dans le Livre blanc de la Commission : *Un nouvel élan pour la jeunesse européenne*, qui se fixait comme ambition de prendre mieux en compte les jeunes dans d'autres politiques, notamment en matière d'éducation, d'apprentissage tout au long de la vie et de mobilité, d'emploi, d'intégration sociale et d'autonomie pour les jeunes. Ces domaines sont essentiels pour les jeunes et ils sont au centre de la Stratégie de Lisbonne. Une telle approche contribuerait aussi aux autres objectifs du Livre blanc, tels que la promotion de la citoyenneté active et une plus grande participation des jeunes à la vie publique.

Conclusion

Le Forum européen de la Jeunesse invite les Etats membres et la Commission européenne à prendre d'urgence en considération le Pacte

européen pour la jeunesse en tant qu'engagement réel envers les jeunes et en tant que partenariat avec les jeunes en Europe. A présent que le Pacte a été adopté, il est important de passer de la théorie à l'action. Le suivi du Pacte européen pour la jeunesse doit associer de manière active les jeunes et les organisations de jeunesse dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne et définir des objectifs clairs, mettre en place les instruments nécessaires et atteindre des résultats tangibles. Ce n'est qu'à cette condition que la Stratégie de Lisbonne peut s'avérer utile pour les jeunes et être vouée au succès à long terme.